



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montier-en-Der, le 18 novembre 2021

Onze nouveaux lauréats « Territoires engagés pour la nature » Grand Est ont été distingués par le collectif régional en faveur de la biodiversité¹, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion du Festival international de la photo animalière et de nature de Montier-en-Der, ce 18 novembre 2021. Les prix ont été remis par :

- Madame Bérengère ABBA, secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité,
- Monsieur Franck LEROY, Vice-Président de la Région Grand Est, délégué à l'environnement, la transition écologique et le SRADDET.

Ce programme aspire à soutenir et à amplifier les dynamiques à l'œuvre dans les territoires mais aussi à engager durablement et efficacement les collectivités en faveur de la biodiversité.

Cette cérémonie a mis en lumière les initiatives portées par :

- Mulhouse (68)
- Ungersheim (68)
- la Métropole du Grand Nancy (54)
- Saint-Dié-des-Vosges (88)
- la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des Vosges (88)
- Reims (51)
- la Communauté urbaine du Grand Reims (51)
- Epernay (51)
- Poix-Terron (08)
- Rives Dervoises (52)
- Ceffonds (52)

L'initiative « [Territoires engagés pour la nature](#) » (**TEN**) vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par des collectivités locales. Cet échelon est déterminant pour répondre aux enjeux et aux spécificités de chaque territoire. **Ce programme national est mis en œuvre et animé par la Région Grand Est et l'Office français de la biodiversité (OFB). Il s'adresse aux collectivités qui s'engagent à travers des plans d'actions concrets, réalistes et adaptés pour la préservation de la biodiversité.** Pour réaliser ces projets, elles peuvent s'appuyer sur l'animation faite par la Région et l'OFB, les acteurs de terrains (associations, Parcs Naturels, etc.) ainsi que les nombreux spécialistes de l'environnement (la Ligue pour la Protection des Oiseaux, les Conservatoires d'Espace Naturel, etc.). Elles bénéficient également de soutiens financiers dont ceux proposés par le collectif régional qui porte et anime des politiques publiques en faveur de la biodiversité.

¹ Composé de la Région, l'Etat, l'OFB et les agences de l'eau Seine-Normandie, Rhône-Méditerranée Corse et Rhin-Meuse

Les « Territoires engagés pour la nature », appelés à s'amplifier (objectif de 100 territoires à horizon 2027 dans le cadre de la [Stratégie Régionale Biodiversité](#)), sont un des leviers de sensibilisation et d'action déployé par le collectif régional.

Ce programme joue également le rôle de lien entre différentes démarches existantes sur la biodiversité dans le Grand Est. Il met notamment en valeur les actions exemplaires des collectivités sur des thématiques dédiées tels que : « [Commune nature](#) » (pour lequel une quatrième libellule sera décernée à l'automne 2021²), «[Territoire à énergie positive pour la croissance verte](#)», «[Capitale Française de la Biodiversité](#)», la candidature aux appels à projets « Trame Verte et Bleue » ou encore les «Filières agricoles respectueuses de la ressource en eau». Ces démarches constituent autant d'expériences enrichissantes pour les collectivités appelées à se mobiliser comme les futurs « Territoires engagés pour la nature ».

- **Découvrez en annexe les actions lauréates**
- **Plus d'infos sur le programme : engagespourlanature/ofb.fr**

² Les cérémonies auront lieu le 23 novembre à Vendenheim, le 25 à Lunéville et le 2 décembre à Hautes-Rivières

Un collectif régional pour relever les défis de la biodiversité en Grand Est

Le collectif régional anime la stratégie régionale pour la biodiversité du Grand Est.

Il est composé de la Région Grand Est, de l'Etat, de l'Office français de la biodiversité et des agences de l'eau Seine-Normandie, Rhône-Méditerranée Corse et Rhin-Meuse.



Ces partenaires ont souhaité, pour plus d'efficacité, unir leurs efforts et leurs moyens au sein **d'un collectif régional** de coopération pour porter et faire converger les politiques publiques en faveur de la biodiversité. Cette coopération permet de renforcer les missions de services publics dont ils ont la responsabilité en vue d'atteindre les objectifs qu'ils ont en commun pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Depuis 2017, le collectif coordonne les moyens financiers et humains de chacune des structures pour optimiser la mise en œuvre d'actions en faveur de la « trame verte et bleue » et de la biodiversité plus généralement sur le territoire régional en organisant un **Appel à Projets Trame Verte et Bleue**. Celui-ci vient en soutien des projets territoriaux ou démonstratifs mobilisant des partenariats pour la mise en œuvre de programme d'actions de création et/ou de restauration de continuités écologiques.

Depuis 2017, ce sont déjà près de 118 opérations qui ont été soutenues, pour un montant de près de 13 millions d'euros d'aides avec un financement porté à 48% par les Agences de l'eau, 42% par la Région et 10% pour l'Etat.

Les projets retenus sont portés majoritairement par les collectivités et les associations. Au fil des éditions, les opérations soutenues ont permis la mise en œuvre de réels projets de territoire autour de la préservation de la trame verte et bleue locale ou plus généralement de la reconquête de leur patrimoine naturel, du paysage et de la biodiversité associée.

Cet appel à projets complète ainsi parfaitement le programme Territoires engagés pour la nature. Il constitue un outil financier particulièrement adapté pour ces projets et l'outil privilégié d'accompagnement technique des collectivités souhaitant bénéficier de la reconnaissance offerte par Territoires engagés pour la nature. Ainsi une collectivité lauréate de l'appel à projet Trame verte et bleue peut demander à être reconnue Territoire engagé pour la nature.

En savoir plus, consultez la plateforme biodiversité Grand Est
<https://biodiversite.grandest.fr/>

Contacts presse : Florence BARRETO/OFB : 01 45 14 88 57 ;
 Florence CHAFFAROD/Pour les agences de l'eau : 03 87 34 47 59 ;
 Julie SAUCEDE/Région Grand Est : 06 74 08 42 30 ;
 Aurélie CONTRECIVILE/Préfecture Grand Est : 03 88 21 68 77



MULHOUSE



Fiche d'identité

STRUCTURE

Commune



TYPE DE COLLECTIVITE

Grande ville (110 000 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2021



AUTRES LABELS

Ville 4 fleurs

Contact

VILLE DE
MULHOUSE

Territoire

Mulhouse, abrite 37 parcs et squares dont deux classés Jardin remarquable, représentant 450 hectares soit 20 % du territoire, et 32 000 arbres d'alignement et d'ornement sur l'espace public.

Mulhouse est traversée par de nombreuses voies d'eau qui ont été recouvertes au cours du 19e siècle et sillonnent la ville telles des diagonales.

Enjeux territoriaux

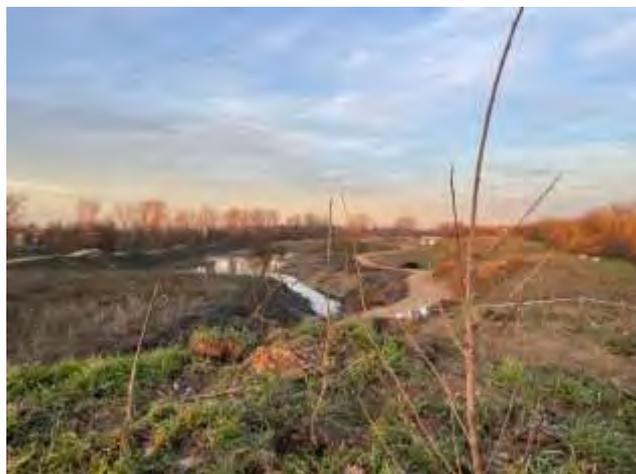
La Ville a signé dès 2019, un Contrat de Territoire Eau et Climat permettant de décliner sous la forme d'un plan d'actions concret les enjeux « eau, biodiversité et agriculture ». Il prévoit 49 actions pour un montant total de 74 M€.

Résumé du plan d'actions

Le projet Mulhouse Diagonales est un programme très ambitieux en termes de nature en ville, de restauration de zones humides et de mobilisation citoyenne. Il vise à redonner leur place à la nature et à l'eau, réaménager 10 km de berges et permettre l'accès aux rives, pour davantage de bien-être au bord de l'eau.

La mise en place d'une Obligation Réelle Environnementale pour transformer des espaces agricoles conventionnels en agriculture bio, sur l'Aire d'Alimentation de Captage de la ville, est également une action remarquable

Le programme ma rue en fleurs propose aux habitants de jardiner dans un espace vert public qui est mis à leur disposition en demandant un « Permis de végétaliser ».



Travaux sur la promenade de la Doller



Jardin éphémère





GRAND NANCY



Fiche d'identité

STRUCTURE

Métropole



TYPE DE COLLECTIVITE

Agglomération (265 000 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2021



AUTRES LABELS



Contact :

Direction Urbanisme et Écologie Urbaine
Responsable Écologie Urbaine
Sylvain.PELTIER@grandnancy.eu

métropole
GrandNancy

Territoire

Composée de 20 communes, la Métropole compte 6 Espaces Naturels Sensibles dont un site NATURA 2000 de 450 ha, près de 2000 ha en forêt de protection et 145 zones humides. Au total, 847 ha d'espaces verts gérés par la Métropole, dont 471 ha d'espaces naturels, 97 ha de parcs et 46 ha d'autres espaces verts.

Enjeux territoriaux

Valorisation et sauvegarde du patrimoine naturel et paysager, gestion durable des espaces verts, amélioration de la qualité de l'air, réduction des émissions de GeS et des polluants atmosphériques, développement des énergies renouvelables, lutte contre la précarité énergétique, préservation des ressources naturelles : la Métropole met en œuvre un programme d'actions ambitieux et innovant, pour protéger l'environnement et la qualité du cadre de vie de l'ensemble des habitants et usagers.

Entre 2017 et 2019, plus de 35 actions ont été mises en place dans le cadre du Plan d'Action « Biodiversité », pour préserver des corridors écologiques, en recréer ou préserver certaines espèces phares du territoire.

Par exemple : création de mares, expérimentation d'écopâturage, inventaires naturalistes sur les Zones Humides, plantations de haies vives ou encore création d'écuroducts.

Une approche transversale

La nature est prise en compte dans chaque projet d'aménagement de la métropole et joue un rôle fédérateur sur le territoire. Les actions sont en particulier impulsées par l'étude de définition de la Trame Verte et Bleue, et l'Atlas de la Biodiversité Métropolitaine lancé en 2020. Ces démarches bénéficient d'une proximité et d'une volonté d'intégration des équipes en charge de l'urbanisme et de l'écologie.



Transhumance au Plateau de Malzéville, site intégré depuis 15 ans au réseau NATURA 2000.





SAINT-DIE-DES-VOSGES



Fiche d'identité

STRUCTURE

Ville de Saint-Dié des Vosges

TYPE DE COLLECTIVITE

Ville moyenne (20 000 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2021



AUTRES LABELS

Commune nature niveau 3 depuis
2019,
Villes et villages fleuris : 3 fleurs
depuis 2019
Prix Energies citoyennes 206
Arbre remarquable de France en
2017
Apicité : 3 abeilles depuis 2019

Contact



Territoire

Dans la vallée de la Meurthe, à la confluence du Taintroué, la Ville de Saint-Dié-des Vosges est ville porte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Forêts et prairies sont les milieux emblématiques du paysage. Le massif abrite une flore et une faune remarquable et emblématique qui constitue un des poumons verts du Grand Est.

Enjeux territoriaux

Protection de la ressource en eau, lutte contre les effets du changement climatique (très visibles sur la forêt vosgienne), maintien d'une agriculture de proximité, tels sont les défis que Saint-Dié-des-Vosges relève.

Aussi, la ville est déjà investit dans la création de vergers et jardins, des plantations massives d'arbres avec des essences différentes mais locales, le passage au zéro produits phyto sanitaires, l'implantation de ruches, l'obligation de 50 % de produits issus de circuits courts pour la restauration collective, la création d'un Drive fermier, la lutte contre la pollution lumineuse; etc.

Résumé du plan d'actions

La réhabilitation des friches urbaines est un axe fort de la politique de la ville. Elle se construit dans le cadre d'une stratégie participative. Après 3 premières réalisations, le parc urbain du Dormeuil sera labélisé refuge LPO. Pour s'adapter aux conséquences du changements climatique, la ville a également programmé la végétalisation de 11 cours d'écoles et la création d'ilots de fraîcheurs dans les rues.

La mobilisation citoyenne est au cœur de la politique de la ville par des chantiers participatifs et des animations telles qu'un Jardin dans ma Ville, Quartier d'Automne, fêtes de quartiers, J'Adopte une Ruche, la plantation de vergers pédagogiques avec les enfants,...

En lien avec la politique de restauration de la trame noire, la Ville prévoit l'extension de la zone de protection des chiroptères en partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges





Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



Fiche d'identité

STRUCTURE

CA Saint Dié-des-Vosges

TYPE DE COLLECTIVITE

EPCI (82 026 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2021



Contact

Communauté d'agglomération de Saint
Dié-des-Vosges : David VALENCE
Président
7 place Saint Martin
88100 SAINT DIE DES VOSGES
Tél: 03 29 52 65 56
www.ca-saintdie.fr



Territoire

La Communauté d'agglomération de Saint Dié des Vosges se situe dans le Massif des Vosges à cheval sur 2 départements (Vosges et Meurthe-et-Moselle). Elle est composée de 77 communes. Grâce à sa vaste étendue, ses nombreux cours d'eau (près d'un millier de km), ses espaces naturels sensibles (vallée humide de la Plaine et Zone humide de Raon l'Etape), ses forêts, la collectivité est dotée d'un riche patrimoine naturel pour lequel de nombreuses actions sont mises en œuvre ou en cours de programmation dans un objectif de préservation.

Enjeux territoriaux

Territoire dynamique qui axe son développement autour de son patrimoine naturel, la CASDDV entreprend de nombreuses actions transversales (fauche tardive, mise en place de Paiements pour services environnementaux sur les corridors prairiaux, protection des espaces naturels, reconversion des friches, développement durable, EEDD...) tout en impulsant des partenariats intéressants notamment avec le CEN Lorraine et l'association ETC Terra.

La CASDDV a souhaité développer sa compétence sur la gestion des milieux aquatiques en préservant, restaurant et créant des mares sur son territoire. Parmi les autres actions figurent notamment l'intégration des enjeux biodiversité du Contrat de territoire Eau et Climat et le Plan Alimentaire Territorial initié depuis 2019 en lien avec le PETR Déodatie et la Communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges.

Résumé du plan d'actions

La collectivité a candidaté à TEN sur la base de ses actions en faveur de la biodiversité, de son projet de revalorisation de mares dans le cadre de l'Appel à projets trame verte et bleue.





REIMS



Fiche d'identité

STRUCTURE

Ville de Reims



TYPE DE COLLECTIVITE

Grande Ville (184 000 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2021



AUTRES LABELS

Commune nature niveau 3

Contact

Agathe BASSOT, directrice de la mission
ville et territoires durables – la Fabrique
des espaces publics

Agathe.bassot@grandreims.fr

Tél: 03 26 77 71 82

Eric LAVOISY, directeur des espaces verts
Mél:

Eric.LAVOISY@reims.fr

Tél. : 03 26 77 72 05

Territoire

Reims est la 8e ville de France possédant le plus de mètres carrés de parcs par habitant. On y dénombre 126 parcs et squares et 25,4 ha de jardins familiaux.

À Reims, des actions en faveur du climat ont déjà été amorcées : zone à faibles émissions dans le centre, rénovation des Promenades, déploiement des mobilités actives, végétalisation des façades, jardins partagés, rénovation thermique des écoles, la maîtrise de l'urbanisation avec la reconquête d'espaces en friche, etc.

Enjeux territoriaux

« Reims nature », prévoit que chaque habitant pourra prochainement rejoindre un espace vert récréatif à maximum 300 mètres de chez lui. Le programme, co-construit avec les habitants et acteurs du territoire, placera la nature au centre des projets urbains et d'espaces publics structurants de la ville, renforcera la présence d'espaces verts de proximité et réactivera une quinzaine des secteurs identifiés comme étant en carence de végétal.

Résumé du plan d'actions

La végétalisation de la ville, la gestion des friches, la perméabilité des sols sont autant de solutions fondées sur la nature pour adapter la ville aux changements climatiques. La mobilisation citoyenne est également un axe fort de cette ambition, par la concertation et la codécision, le projet ville comestible, les vergers partagés, le soutien aux circuits courts, etc

L'objectif est de réconcilier la construction de la ville avec la nature, d'ailleurs un plan d'actions avec l'ensemble des acteurs et partenaires du territoire est envisagé. En effet, il s'agit d'actions liées à l'aspect réglementaire, le volet pédagogique, la gestion des déchets, la gestion intégrée des eaux pluviales, la végétalisation des cours d'écoles, aménagement d'écoquartiers...





GRAND REIMS



Fiche d'identité

STRUCTURE

Communauté urbaine



TYPE DE COLLECTIVITE

Communauté urbaine (300 000 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2021



AUTRES LABELS

Contact

Stéphane DELAVALLADE, Chef du service
Environnement
Mél:
Stephane.DELAVALLADE@grandreims.fr
Tél: 03 26 35 37 85



Territoire

Regroupant 143 communes dont 78% ont moins de 1000 habitants, la Communauté urbaine compte parmi ses compétences, le soutien aux actions de préservation de la biodiversité. Elle a dans les objectifs de son projet de territoire la complémentarité entre ruralité et urbanité dans un territoire à dominante agricole et viticole.

La moitié des communes du Parc naturel régional (PNR) de la Montagne de Reims est située sur le territoire du Grand Reims et la ville de Reims et historiquement ville porte pour le Parc.

Enjeux territoriaux

Un projet de territoire a été élaboré de manière concertée et participative. Basé sur une stratégie « bas carbone », il prévoit notamment de répondre à une attente forte des habitants pour un cadre de vie de qualité dans les pôles urbains et l'attractivité écotouristique, pour le développement d'une agriculture durable et de proximité (maraîchage, circuits courts...) et la mutation de la filière agricole conventionnelle, en particulier celles de la betterave, de la vigne (évolution des pratiques, ressource végétale) et de la filière forestière (filiale bois).

Résumé du plan d'actions

Parmi les projets du Grand Reims, on peut souligner la prise en compte de projets de renaturation dans le réseau Trame Verte et Bleue : renaturation du quartier « Port Colbert », végétalisation progressive du complexe agro-industriel de Bazancourt-Pomacle et de la coulée verte de la Suippe et de la Vesle, accompagnement des communes dans leurs projets pour le patrimoine naturel.

Le plan Pluie, le Projet Alimentaire Territorial, le projet AZHUREV de valorisation de milieux humides, sont autant de moyens d'œuvrer pour la qualité des eaux et de la biodiversité. L'engagement du Grand Reims pour les mobilités durables et pour l'éducation à l'environnement sont également à souligner, notamment par le partenariat avec le PNR pour développer le lien citadins/ruraux.



Vitiforesterie



L'Europe s'invente chez nous



EPERNAY



Fiche d'identité

STRUCTURE

Commune



TYPE DE COLLECTIVITE

Ville moyenne (23 000 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2021



AUTRES LABELS

Commune Nature niveau 1
Territoire à Energie Positive pour la
Croissance Verte
Cap Citergie
4 fleurs
Site UNESCO

Contacts

- Jonathan Rodrigues - adjoint au Maire/
Transition écologique
- Sandra Pochat - responsable Transition
écologique
- Anne Werner - responsable Cadre de Vie
- Contact presse : 0326533604



Territoire

Ville porte du Parc Naturel Régional (PNR) de la Montagne de Reims, Epernay est connue pour son vin de Champagne et ses caves. Mais Plus de 45% de son territoire est forestier dont une partie est incluse dans le site Natura 2000 du Massif forestier d'Epernay et des étangs associés.

Enjeux territoriaux

Dès 2011, la Ville a réalisé un Agenda 21 labellisé; réactualisé en 2015 en prenant en compte la biodiversité. C'est dans ce cadre que par exemple, la Ville pratique le fauchage tardif sur plusieurs sites (soit 11 hectares) depuis 2014. Elle se base aussi sur un [Atlas de la Biodiversité communale](#) réalisé en 2018-2019

L'implication des citoyens dans la politique de la ville est un enjeu fort de la commune qui a mis en place d'un budget participatif de 100 000 €/an depuis 2017. Il qui a permis notamment la pose de nichoirs, des plantations d'arbres, de vergers, d'une micro-forêt, d'un parc mellifère e jachère fleurie, etc. Un site collaboratif « le chemin des abeilles » (2ème mondial) incite les particuliers à la plantation de plantes mellifères. L'engazonnement des cimetières depuis 2016, apparaît également comme une action très intéressante pour sensibiliser la population à l'arrêt des produit phytosanitaires.

Résumé du plan d'actions

Epernay développe plusieurs projets :

- le réaménagement de l'esplanade Charles de Gaulle pour réduire un îlot de chaleur par la création d'un espace vert,
 - la végétalisation des cours d'écoles
- la mise en valeur du Cubry par l'aménagement d'une coulée verte et par sa réouverture dans certains secteurs,
la réduction de la pollution lumineuse,
un soutien au maraîchage et à l'agriculture urbaine, dans le cadre d'un Plan d'Alimentation Territoriale Projet Alimentaire Territorial avec le PNR. Elle collabore par ailleurs avec son agglomération pour réaliser à la réalisation d'un ambitieux plan de restauration consolidation de la Trame Verte et Bleue.



Vue du secteur Vignes Blanches sur le Côteau ouest



Zone fauche tardive -
Orchis bouc



Promenade du Mont Bernon





POIX-TERRON



Fiche d'identité

STRUCTURE

Poix-Terron

TYPE DE COLLECTIVITE

Commune rurale (800 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2021



AUTRES LABELS

Commune nature niveau 1
Village fleuri

Contact

Mairie de Poix-Terron : Jean-Marie
OUDART, Maire
Place de la mairie
08430 POIX TERRON
Tél: 03 24 35 60 18



Territoire

Poix Terron, commune ardennaise de la Communauté de communes des Crêtes Ardennaises se situe entre Charleville-Mézières et Rethel. Cette commune est engagée depuis plusieurs années dans une prise en compte forte des enjeux environnementaux. Le printemps 2018, ses orages et ses coulées de boue ont définitivement convaincu la commune de passer à la vitesse supérieure au travers du montage d'un projet collectif, basé sur une restauration de la Trame Verte et Bleue et sur la lutte contre l'érosion des sols

Enjeux territoriaux

La commune est engagée depuis plusieurs années dans une prise en compte forte des enjeux environnementaux. Elle entreprend des démarches globales très orientées biodiversité et trame verte et bleue. Cela se traduit notamment par des actions en partenariat avec l'association Le Renard dans le cadre de l'Appel à projets trame verte et bleue, des actions de sensibilisation et d'implication active et l'appui à l'école communale dans le cadre du programme Aires Educatives. Depuis 2015 la commune organise également la fête de la biodiversité afin de mettre en avant plusieurs thématiques en faveur de la nature (inauguration d'un sentier pédagogique sur la zone humide JM Lelong, mise en valeur de la charte d'entretiens des espaces publics du patrimoine bâti et du label "village fleuri", mise en valeur des hôtels à insectes installés par l'école élémentaire, focus sur la consommation bio et locale).

La commune s'est également engagée dans une démarche AEU2 (Approche Environnementale de l'Urbanisme) pour l'aménagement du coeur de village avec, entre autres objectifs, un développement de la végétalisation dans le village.

Résumé du plan d'actions

La commune a candidaté à TEN sur la base de ses nombreuses initiatives en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité et de la TVB en particulier. Toutes ces actions ont permis de montrer l'exemple et d'inciter les communes voisines à passer à l'action.



RIVES-DERVOISES



Fiche d'identité

STRUCTURE

Rives-Dervoises

TYPE DE COLLECTIVITE

Village (1 400 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2021



AUTRES LABELS

Commune nature niveau 1, label villes
et villages fleuris, certification PEFC

Contact

Rives Dervoises : Christiane WELTI
Maire
Rue de l'Eglise Puellémontier
52220 RIVES DERVOISES
Tél: 03 25 04 62 36
rivesdervoises52@orange.fr



Territoire

Au cœur du Pays de Der, dans le département de la Haute Marne, en Champagne humide, la commune de Rives-Dervoises est une commune nouvelle née de la fusion de 4 communes (Puellémontier, Droyes, Louze et Longeville sur la Laines) et fait partie de la communauté d'agglomération de St Dizier, blaise et der. Elle se situe en partie dans une ZPS (site Natura 2000 Directive Oiseaux). C'est une des plus grandes communes de Haute Marne en superficie.

Enjeux territoriaux

Désireuse de mieux connaître et favoriser la biodiversité de son territoire, la commune a souhaité se lancer en 2019 dans un projet de trame verte et bleue en partenariat avec la LPO Champagne Ardenne. Cela s'est traduit par des actions concrètes comme la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité, la plantation de haies sur 2,8 km, la mise en place de nouveaux vergers, la création et la restauration de mares, afin de faciliter les déplacements de la faune à travers la zone urbanisée, avec une forte implication des élus et des habitants qui ont contribué activement aux actions de plantation.

Parmi les autres actions municipales figurent notamment:

- La mise en place d'une politique de réduction de la pollution lumineuse,
- La collecte des déchets assurée par une voiture hippomobile,
- Des projets de désimperméabilisation de parkings, trottoirs,
- Une communication forte et une sensibilisation auprès de ses habitants ,
- La mise en œuvre de pratiques de gestion forestière durable PEFC et de gestion différenciée des espaces verts.

Résumé du plan d'actions

La commune a candidaté à TEN sur la base de ses actions actuelles en faveur de la biodiversité, de son projet dans le cadre de l'Appel à projets trame verte et bleue avec la LPO.



Une mare à Puellémontier



Un verger à Droyes





CEFFONDS



Fiche d'identité

STRUCTURE

Ceffonds

TYPE DE COLLECTIVITE

Commune rurale (651 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2021



AUTRES LABELS

Contact

Mairie de Ceffonds : Eric KREZEL
Maire
Rue Jeanne d'Arc
52220 CEFFONDS
Tél: 03 25 04 20 21
www.ceffonds.fr



Territoire

Au cœur du Pays de Der, dans le département de la Haute Marne, en Champagne humide, la commune de Ceffonds est une petite commune rurale de la Communauté de communes St Dizier, blaise et der.

Enjeux territoriaux

Désireuse de mieux connaître et favoriser la biodiversité de son territoire, la commune s'est lancée en 2019 dans un projet de trame verte et bleue en partenariat avec la LPO Champagne Ardenne. Cela s'est traduit par des actions concrètes comme la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité, la plantation de haies sur 4,8 km, la création de vergers privés et publics , et la création et la restauration de 7 mares, avec une forte implication des élus et des habitants qui ont contribué activement aux actions de plantation.

Parmi les autres actions municipales figurent notamment:

- La création d'un verger d'arbres locaux pour les habitants de la commune avec une gestion organisée des récoltes
- La démarche en cours de la réalisation d'un ABC
- Le soutien à des circuits courts
- La gestion de 500 ha de forêts selon un plan de conservation et régénération sur 20 ans appliqué par l'ONF.

Résumé du plan d'actions

La commune a candidaté à TEN sur la base de ses actions en faveur de la biodiversité, de son projet dans le cadre de l'Appel à projets trame verte et bleue avec la LPO et de l'implication forte de ses habitants et élus.

